

# FEDERATION FRANCAISE D'UFOLOGIE

Association Loi 1901.



## Nature du document

Nom du document :	Rapport d'enquête, cas de Barthenheim, Janvier 1995	
Identité :	Rapport d'enquête FFU.	
Localisation :	Document maître :	Site FFU-Comité
	Original signé :	Domicile, Patrick Gross.
Documents associés :	Voire Annexe 1 et 2	

## Révisions:

Revu par :	Nom :	Fonction :	Signature :	Date :
Auteur – Editeur :	P. Gross	Coauteur, enquêteur		6 Nov. 2002
Validation technique :	L. YYYY	Coauteur, enquêteur		
Validation qualité :	P. Gross	Comité, FFU		
Validation administrative :	P. Gross	Comité, FFU		

## Historique du document :

Version :	Revu par :	Date :	Commentaire :	Signature :
1.0	P. Gross, L. YYYY	25 Août 2002	Draft, première frappe.	Oui
1.1	P. Gross, L. YYYY	18 Septembre 2002	Draft, ajout de l'annexe 3. Manque photo.	Non

## Approbation :

Approuvé par:	Nom :	Date :	Date d'entrée en effet :	Signature :
Coauteur	P. Gross	5 Nov. 2002	Non	
Coauteur	L. YYYY			



## RAPPORT PRELIMINAIRE D'ENQUETE

**ATTENTION** : Ce rapport **préliminaire** ne doit pas être communiqué tel quel. Sa lecture et sa modification sont réservés aux enquêteurs, YYYY et Patrick Gross.

Ce rapport contient le nom de témoin(s) ayant requis l'anonymat.

Lecture peut en être donnée à des tiers sous forme imprimée uniquement, et toute mention des noms et adresse de témoin doit en être **préalablement biffée** au marqueur. Aucune copie ne doit être donnée, **sauf photocopie d'un exemplaire biffé**.

### Table des matières :

RAPPORT PRELIMINAIRE D'OBSERVATION .....	1
Table des matières : .....	2
Abstract .....	2
Version : .....	3
Récit signé par le témoin .....	3
Remarques additionnelles des enquêteurs .....	4
Conclusion : .....	4
Suggestions : .....	12
Annexe 1 - notes manuscrites prises lors de l'entrevue entre le témoin et les deux enquêteurs .....	13
Fichiers externes : .....	13
Annexe 2 - fiche de contact téléphonique .....	13
Fichier externe : .....	13
Annexe 3 - Appel à témoin.....	14

### Abstract

Le témoin a contacté par téléphone la Fédération Française d'Ufologie après un appel à témoin dans le quotidien régional « L'Alsace » les 10 et 11 Juillet 2002. Ce qui a motivé l'appel du témoin, une infirmière et conductrice d'ambulance de [environs de Saint-Louis] est qu'elle a observé un phénomène anormal dans le ciel en Janvier 1995, et que l'appel lui a permis de trouver que l'on pouvait rapporter cet événement. Alors qu'elle conduisait une ambulance sur l'autoroute à la hauteur de Barthenheim, transportant une patiente âgée, cette patiente a attiré son attention sur une forme de disque blanc stationnaire dans le ciel au-dessus des arbres. Alors que les voitures sur l'autoroute avaient ralenti, approchant l'objet, le témoin a pu par la suite voir que le dessous de l'objet était sombre et pourvu de plusieurs zones plus sombres sur sa partie inférieure. Après quelques secondes, l'objet a pris une teinte rouge incandescente et a disparu sur place. Il a semblé évident aux deux enquêteurs que la dame était de bonne foi et tout à fait équilibrée psychologiquement,



véritablement impressionnée par son expérience, et qu'elle recherche encore une explication, sa meilleure explication de l'événement étant qu'il s'agissait d'un objet transportant des visiteurs non humains. Rien dans le rapport du témoin ne permet de dire que l'objet était autre chose qu'un engin volant artificiel sans rapport avec les engins aéronautiques d'origine humaine connus, même en imaginant des développements peu connus des technologies aéronautiques actuelles. Bien qu'il n'y ait que deux témoins connus nommément des enquêteurs pour cette observation, bien qu'aucune trace ou preuve physique ou mesure physique ne soit disponible, il apparaît clairement qu'il y a eu un nombre significatif d'autres témoins, et que cette observation, comme d'autres, fasse partie du corpus d'observation qui justifie que le phénomène OVNI soit pris très au sérieux et puisse être l'un des problèmes scientifiques potentiellement les plus importants de notre époque.

## Information enquêteurs :

Enquêteur principal :	YYYY
Enquêteur accompagnateur :	Patrick Gross
Notes prises par :	Patrick Gross
Photographies par :	YYYY
Classification :	Confidentiel, anonymat requis par le témoin.

## Récit signé par le témoin

Le récit suivant représente sous une forme condensée et ordonnée les indications données par le témoin lors de la visite des deux enquêteurs à son domicile. Ce récit une fois validé par les deux enquêteurs sera signé par le témoin ou corrigé par le témoin jusqu'à ce que le témoin le juge valide et le valide par sa signature.

*« Lors de ma rencontre avec M. YYYY, enquêteur délégué de la FFU pour le département du Haut-Rhin, assisté de M. Patrick GROSS, membre fondateur de la FFU, j'ai accepté, sous couvert de l'anonymat garanti par cette association régie par la Loi du 15 août 1901 sur les Associations à but non lucratif, et complétée par la Loi de la CNIL du 7 janvier 1978, de porter à la connaissance de la Fédération, les faits suivants :*

*Au début de Janvier 1995, peu après Nouvel An, (je ne peux me rappeler la date précise mais cela était probablement entre le 2 et le 15 Janvier), vers 7 heures ou 7 heures 15 du matin, je conduisais une ambulance sur l'autoroute entre Saint Louis et Mulhouse en Alsace, France, et je me trouvais à la hauteur de Bartenheim. A ce moment j'ai remarqué que la circulation d'ordinaire fluide était fortement ralentie, et, par « déformation professionnelle » en quelque sorte, je me suis demandée s'il y avait eu quelque accident de la route. Je transportais une patiente, une dame âgée mais intellectuellement vive tout à fait lucide. Celle-ci a à ce moment attiré mon attention sur une forme de disque blanc qui était stationnaire dans le ciel à peine au-dessus des arbres sur le côté de l'autoroute, dans la direction visuelle de Rixheim.*



*J'ai vu également cette forme. Elle était une lueur toute blanche, d'aspect opalin, très allongée, et beaucoup plus grande qu'un avion. Elle ne devait pas être très loin, elle était très impressionnante et je pense qu'elle était déjà là quand j'ai porté mon regard vers elle.*

*Comme nous roulions, nous nous rapprochions de cette chose, et elle apparaissait donc de plus en plus grande. J'ai pu voir que son dessous était sombre ou noir, avec plusieurs zones ou choses encore plus sombres sur le pourtour de sa partie inférieure. Après quelques secondes, cet objet est devenu rouge incandescent, avec l'aspect du métal en fusion, sans éclairer le paysage autour, et a disparu sur place en quelques quatre ou cinq secondes.*

*Je suis infirmière qualifiée, au moment des faits j'exerçais une fonction d'aide soignante et d'ambulancière au sein de l'équipe paramédicale d'un établissement d'hébergement de personnes âgées. J'ai une bonne vue, je suis équilibrée, et du fait de ma profession, il en faut beaucoup pour m'impressionner comme je l'ai été par cette observation.*

*J'ai effectué le même trajet que celui pris lors de cette observation depuis presque 5 ans et presque quotidiennement, je suis certaine que je n'ai pas pu me méprendre sur ce que j'ai vu. Ni avant ni par la suite je n'ai revu une chose pareille sur ce trajet.*

*La personne âgée qui se trouvait avec moi se souvient très bien de cet incident et, puisque je vous en ai donné les coordonnées, vous pouvez la contacter, elle vous confirmera entièrement ce que je déclare ici. De même, par la suite j'ai réalisé que si le trafic était tellement ralenti, ce n'était pas à cause d'un possible accident de la route comme je l'ai d'abord supposé, mais parce que bien d'autres automobilistes regardaient la même chose dans le ciel que nous ; je suis convaincue que le nombre de témoins doit être assez important.*

*J'aurais bien voulu rapporter cela à un service qui s'occuperait de ce genre de choses, mais je n'en connaissais aucun, et ne voulais pas du tout contacter des journaux. C'est en lisant votre appel à témoin que j'ai enfin trouvé un interlocuteur possible.*

*Je soussigné Mme XXXX, demeurant au [retenu], [retenu], déclare que le récit ci-dessus représente la description correcte de mon observation et de ses circonstances.*

*Fait à [près de Saint Louis], le 12 Septembre 2002. »*

## **Remarques additionnelles des enquêteurs**

Le témoin est une infirmière qualifiée qui au moment des faits exerçait une fonction d'aide soignante et d'ambulancière parmi l'équipe d'une maison pour personnes âgées. Elle nous a dit ne pas porter de lunettes, ayant une bonne vue, et n'a pas porté de lunettes au cours de l'interview.

Le témoin nous a indiqué que l'observation a eu lieu en Janvier 1995, plutôt vers le début du mois et peu près le nouvel an. Le témoin n'a pas de doute à propos de l'année, mais n'a pas pu



nous indiquer le jour exact comme nous lui avons demandé, nous situons donc la date approximativement entre le 1er Janvier et le 15 Janvier 1995.

A cette date, vers 7h00 – 7h15 du matin, elle conduisait un véhicule professionnel, précisément une ambulance, et roulait sur l'autoroute A35 entre Saint Louis et Mulhouse, en compagnie d'une personne d'âge avancé, sa patiente, qu'elle conduisait vers un lieu de soin, une activité routinière de sa profession. (Cette personne nous est connue par son nom et son adresse en une maison de repos pour personnes âgées où elle est sous dialyse, et notre intention est de la rencontrer également.) Notre témoin nous a indiqué que cette dame âgée était lucide et l'est toujours, et se rappelle très bien les événements, et elle nous a d'elle-même vivement conseillé de la voir. Elle montrait tous les signes de la certitude au quant au fait que ce second témoin confirmerait point par point son expérience.

Elle effectuait ce même trajet très régulièrement et aux mêmes heures, c'est à dire quasi quotidiennement depuis cinq ans, sans que rien de remarquable ne soit survenu jusqu'à présente, et sans que rien de remarquable ne soit survenu depuis soit entre Janvier 1995 et Novembre 2002.

Les fenêtres du véhicule étaient fermées, le véhicule, de modèle Renault 19, ne disposait pas de climatisation, ni de poste radio ou autre équipement électronique. Le moteur du véhicule était plutôt silencieux.

Les lieux peuvent être retrouvés de la façon suivante: il faut emprunter l'autoroute reliant Saint Louis à Mulhouse dans le Haut-Rhin, dans la direction de Saint Louis vers Mulhouse, et dépasser la sortie vers Bartenheim de cinq kilomètres. L'autoroute présente à ce niveau l'aspect tout à fait normal d'une autoroute, traversant une forêt sans caractères particuliers.

Elle nous a dit qu'il y avait beaucoup de circulation, et que les voitures nombreuses circulaient toutes au ralenti. Aucun véhicule ne doublait. Elle a à la suite des événements, pensé que la raison de cette vitesse anormale de tous ces véhicules, sur une autoroute qu'elle emprunte très régulièrement et où les véhicules roulent normalement à une allure bien plus importante, était sans doute du au fait que les conducteurs regardaient le phénomène qu'elle allait elle-même constater. Mais sur le moment, elle a pensé qu'il pourrait y avoir un accident de la route, faisant remarquer qu'en sa qualité d'infirmière elle est évidemment sensibilisée à ces choses. Il faisait encore noir, le soleil ne s'était pas encore levé.

A ce moment, la patiente que le témoin transportait dans son ambulance s'est écriée "qu'est ce que c'est que cette chose?" Le témoin s'est également écrié: "Mais mince, qu'est-ce que c'est que ça?"

*Dessin réalisé par le témoin pour illustrer la première phase de cette observation :*



Elle voyait à ce moment sur sa gauche dans la direction visuelle de Rixheim, ce qu'elle a décrit comme une lueur toute blanche, très blanche, un peu opaline et très longue, au-dessus des arbres de la forêt. Elle a décrit que dès cette première vision, le phénomène n'avait pas l'air d'être tellement éloigné, et très impressionnant. Elle indique également que l'objet n'est pas apparu d'un coup à ce moment, mais qu'elle l'a vu comme si il avait déjà été là. *Au cours de l'interview, nous avons demandé une représentation précise du contour du phénomène à ce moment de l'observation, et nous avons obtenu :*



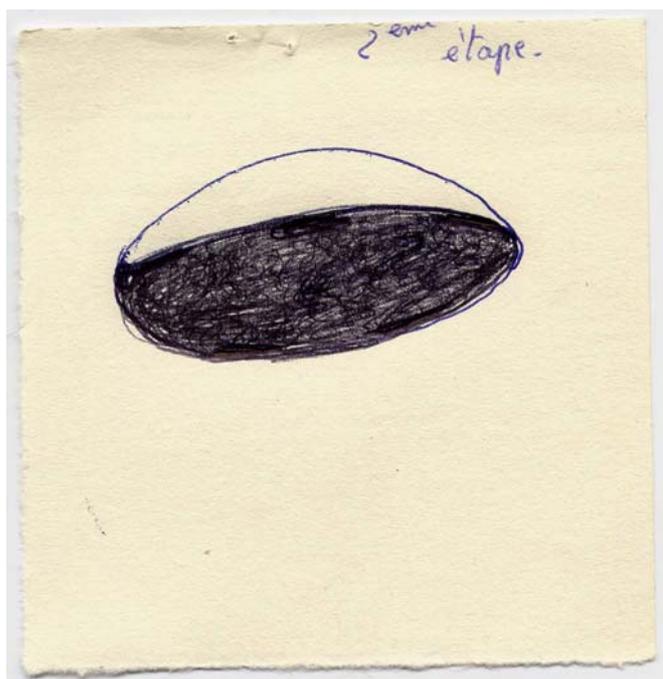
Plus l'ambulance avançait vers cette lueur, plus sa taille apparente devenait importante. Au fur et à mesure que l'ambulance approchait de l'endroit apparent où se trouvait le phénomène, une partie plus sombre devenait visible, nous avons pu déterminer en une reconstitution utilisant un ustensile de cuisine circulaire plat selon les indications du témoin, que ceci correspondait à la partie inférieure du phénomène en forme de disque qui devenait de plus en plus apparente au fur et à mesure que l'ambulance se rapprochait de la position "au-dessous" de l'objet: celui



ci était d'abord vu d'une distance, et était vraisemblablement légèrement incliné de manière à d'abord présenter son seul profil aux témoins, puis, tandis que la position des témoins se rapprochait de l'objet, ce qui correspond également à l'augmentation de la taille visuelle apparente, sa partie inférieure devenait de plus en plus apparente.

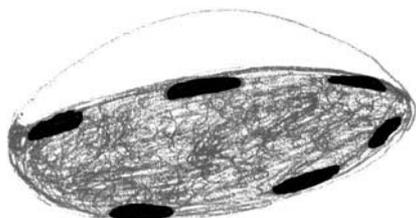
Au fur et à mesure que cette partie inférieure sombre, décrite comme de couleur noire, se révélait au regard, le témoin a pu de mieux en mieux distinguer qu'il y avait sur le pourtour, une série régulièrement espacée de zones encore plus sombres. Il est intéressant de porter au crédit du témoin qu'elle n'a à aucun moment proposé une interprétation de ces zones plus sombres, par exemple, elle n'a jamais prononcé les mots "hublots" ou "fenêtres" ou "échappements" à leur propos.

*Dessin réalisé par le témoin pour illustrer la deuxième phase de cette observation décrite ci-dessus :*



**Note à propos du dessin ci dessus :**

La partie inférieure a été remplie au stylo noir, et le témoin à insisté au stylo pour indiquer les parties plus sombres. Ceci apparaît assez bien sur l'original, mais très peu sur cette version numérisée du dessin. Nous avons donc repris le dessin, ci dessous, en mettant en évidence nous même ces parties sombres :



Cette séquence a du avoir selon elle une durée de quelques secondes. La séquence suivante est le "passage au rouge," c'est à dire que ce qu'elle pouvait maintenant décrire comme un objet, a pris progressivement une couleur rouge et l'aspect d'un métal en fusion, porté à une couleur rouge incandescente. Elle note que rien dans le paysage n'était éclairé par cette incandescence. *Dessin réalisé par le témoin pour illustrer la troisième phase de cette observation décrite ci-dessus:*



Elle a estimé la durée de cette séquence à quatre ou cinq secondes. La durée totale de l'observation a été de dix secondes environ. Nous nous sommes assurés par chronométrage tandis qu'elle comptait à haute voix qu'elle comptait les secondes sans marge d'erreur significative.

Dans l'ensemble de son observation de ce phénomène, elle dit qu'il n'y avait aucune aile, dérive, antenne, dôme, bosse ou autre partie proéminente sur l'objet, qui avait tout le temps une forme de lentille peu marquée sur le dessus et était plat au dessous, sauf au moment de son changement de couleur à la fin de l'observation, où le phénomène a pris progressivement un contour sphérique avant de disparaître.

Elle a indiqué que la couleur blanche de l'objet au début de l'observation était réellement une couleur blanche, et non pas une luminosité de couleur blanche. Elle nous a indiqué qu'il



s'agissait alors d'un objet d'apparence solide, au contour net, dont la surface pourrait avoir été polie, réfléchissante mais non lumineuse.

Elle a rapidement éliminé la possibilité que ce puisse être un avion : « c'était beaucoup plus grand qu'un avion ». Le fait est que les avions sont fréquents et volent à basse altitude dans ce secteur qui correspond à l'approche de l'aéroport de Bâle-Mulhouse situé à quelques kilomètres. Elle a estimé que le phénomène était stationnaire et à une hauteur de 400 à 500 mètres au-dessus de la terre. Le phénomène situé sur sa gauche semble avoir été à une hauteur angulaire de 35 à 40 degrés en partant de la terre, d'après ses indications par pointage avec son bras et notre mesure de l'angle indiqué. Si nous-mêmes éliminons assez fortement l'explication par un avion ou autre engin volant identifié, c'est essentiellement de par l'apparence décrite, qui ne se compare en rien avec un avion, hélicoptère, ballon et ainsi de suite, de par le changement de couleur dramatique en fin d'événement, et de par le comportement de disparition sur place du phénomène. C'est pour nous également cela qui nous fait fortement douter que cela ait été un phénomène naturel connu de nous, tel qu'un plasma (foudre en boule, plasmoïde) ou un nuage lenticulaire, ou une fumée inhabituelle.

Nous avons examiné la possibilité de présence de lignes à haute tension dans le secteur, la plus proche se trouve à un kilomètre des lieux.

Suite à cette observation, elle s'était demandé à qui elle pourrait en faire part, elle en a parlé librement avec son époux qui est resté incrédule. Elle en a parlé autour d'elle, mais s'est vite rendu compte que son récit suscitait le mépris et le rejet : « on m'a dit que j'étais folle ». Elle souhaitait en faire part à des personnes compétentes qui traiteraient de phénomènes de ce genre. N'ayant pas trouvé d'adresse ou de nom de personnes ou d'organismes qui selon elle pourraient recueillir son témoignage, elle n'a fait aucune déposition jusqu'à trouver cinq ans plus tard l'appel à témoin des enquêteurs. Elle nous a expliqué son désir de faire part de l'événement par son sentiment qu'il s'agissait de quelque chose d'important, qui devait être porté à la connaissance de quelque personne ou institution responsable. Il ne lui est pas venu à l'idée de rapporter l'événement à la gendarmerie ou la police, et à cette question de notre part, elle a exprimé une certaine surprise et nous avons compris que pour elle les forces de l'ordre s'occupent de maintien de l'ordre uniquement et ne seraient pas intéressées par son récit. Elle n'a pas contacté la presse, nous avons omis d'en demander les raisons.

Nous avons discuté avec le témoin pour apprendre ce que le phénomène avait été selon elle; elle a fermement exclu tous types d'avions ou hélicoptères ou plus léger que l'air, tout ballon, ULM, nuage, nuage lenticulaire, soleil, Lune ou autres explications triviales.

Elle nous a expliqué que selon elle, il ne peut s'agir que d'un engin occupé ou utilisé par des "visiteurs," sans qu'elle ne donne une indication sur l'origine de ces visiteurs; mais en disant clairement cependant que ces "visiteurs" ne seraient pas des êtres humains. Elle nous a expliqué qu'elle a tenté des recherches par ses propres moyens, et, se rappelant de sa jeunesse des textes bibliques mentionnant justement des "visiteurs," à consulté la Bible afin de vérifier s'il pouvait y avoir quelque rapport avec ce qu'elle a observé. Elle a trouvé de telles



références, et a poussé sa curiosité jusqu'à consulter des versions différentes de la Bible pour s'assurer que ces récits soient concordants d'une version à l'autre. Cependant, à aucun moment elle n'a pensé à des "anges" ou "démons" au sens usuel; pour elle, il s'agit non pas d'anges mais de visiteurs d'origine inconnue, qui sont des êtres, ou des entités, mais pas nécessairement ceux de la Bible pris au pied de la lettre.

A priori, cette consultation d'un texte religieux pourrait sembler indiquer une inclination pour la religiosité ou le mysticisme, la simple superstition pourrait même être envisagée par les lecteurs du présent rapport. Pourtant, cela n'est pas aussi simple, de l'avis des enquêteurs. D'une part, aucun signe visible de religiosité ou de dévotion n'ont été remarqués lors de notre entrevue, et ce sont des choses auxquelles nous prêtons attention. D'autre part, la même interrogation (y a-t-il dans des textes religieux anciens, et notamment la Bible, parmi ses récits mentionnant des êtres étranges venant "du ciel," quelque rapport avec la problématique OVNI) est présente dans des études relatives aux OVNIS de l'US Air Force, et dans les écrits de nombreux chercheurs convaincus ou non sans que l'on en déduise habituellement une bigoterie ou une perte du sens du rationnel. Précisément, elle a consulté le récit de l'observation dite "d'Ezéchiel" exactement de la même façon que les enquêteurs de l'US Air Force l'avaient fait dans

Au cours de la discussion à ce sujet, elle a évoqué sa théorie que quand Moïse se cachait le visage lors d'une apparition, il cherchait peut-être à se protéger d'un rayonnement, peut être radioactif. Elle a estimé que le récit d'Ezéchiel ne correspond pas à une vision de nature hallucinatoire ou à un récit symbolique, mais à un événement réel transcrit avec les limites de la culture de cette époque.

Sa conclusion, elle l'a formulée ainsi: "ça a toujours existé. Pourquoi ça aurait existé autrefois, et plus aujourd'hui?" Ceci, au-delà d'une formulation d'apparence naïve, ressemble fort à une appréciation généralement proposée par le scientifique Jacques Vallée dans son approche du phénomène OVNI. Pour elle, la question qui reste à résoudre est celle de l'intention de ces visiteurs.

Nous nous sommes enquis de ce qu'elle avait vu ou lu ou appris à propos des OVNIS : trois ans auparavant elle a acquis une série de trois cassettes VHS des éditions « Atlas » intitulée « Mystère » afin de se renseigner sur la question. Elle nous a expliqué qu'elle « n'y croit pas », précisant qu'après examen, elle rejette ou au moins reste très sceptique par rapport au contenu de telles cassettes et autres émissions télévisées qu'elle a pu voir. Elle nous a notamment indiqué ne pas croire à « cette histoire d'OVNIS au-dessus de Washington » dont il a été fait mention lors d'une émission TV de la chaîne TF1 qu'elle a vu récemment (allusion probable aux cas radars et radars-visuels de National Airport / Andrews AFB, Washington D.C, 1952, mais il est clair qu'elle n'avait aucune idée d'aucun détail de ce cas qu'elle ne pouvait pas situer dans le temps, par exemple.)

Elle a été très nette sur bien d'autres « mystères » : « Nostradamus ? des mensonges » « L'horoscope ? je n'y crois pas » « L'astrologie ? c'est différent (de l'horoscope) : je l'ai



étudiée, car je voulais savoir. Mais je n'y crois pas : il y a tellement de charlatans ! » En résumé, elle nous a paru très ouverte d'esprit, mais très peu crédule, apte à comprendre bien des choses par elle-même, et fort peu influençable, cherchant à former son opinion par elle-même en se documentant. Bien entendu l'effort documentaire reste assez superficiel. Nous avons constaté que son niveau de connaissance de la problématique OVNI ne dépasse aucunement les connaissances de « monsieur tout le monde », c'est à dire qu'elle a pu voir quelques émissions « grand public » et cassettes à ce sujet, n'a acheté aucune publication ufologique, aucun ouvrage d'ufologie, n'avait de contact avec aucun ufologue ou groupe s'intéressant à ce sujet.

Nous avons, un climat de confiance ayant été établi, entendu qu'elle s'intéressait toutefois à la possibilité que quelque « effet de magnétisme » dans les mains puissent avoir des effets soignants. Elle nous a dit, avec quelques hésitations, qu'elle pouvait ressentir certains effets par ses mains. Nous avons voulu bien entendu en savoir plus, et finalement il nous est apparu clairement que bien que ceci semble en contradiction avec notre jugement qu'elle n'est aucunement une personne crédule, il n'y a dans son intérêt pour la question rien qui nous incite à remettre en question son témoignage. Quand nous avons prononcé le mot « Poltergeist », sa réponse fut « le quoi ? ». Quand nous lui avons demandé si dans sa famille d'autres personnes avaient quelque intérêt pour le « paranormal », elle nous a indiqué que ce n'était le cas pour aucun membre de sa famille. A une question à propos de prémonitions, elle nous a dit avoir de temps en temps des prémonitions. A l'évocation du « pendule » de la radiesthésie, elle nous a dit en avoir acquis un pour déterminer s'il y a quelque fondement dans la radiesthésie, qu'elle a constaté l'inutilité du pendule et l'a jeté, « car le pendule, c'est entièrement dans l'imagination. »

Toutefois, nous deux enquêteurs en avons parlé par la suite et avons convenu de noter l'impression suivante : est-il possible que, souvent, les témoins d'OVNIS ont « quelque chose » qui les lie au moins par curiosité sinon par expérience à des phénomènes que l'on classe conventionnellement dans la catégorie du « paranormal » ? Nous avons convenu d'entreprendre une approche statistique de cette question à partir de l'ensemble des enquêtes que nous réalisons nous même, et d'en communiquer la teneur et les résultats régulièrement. Nous tenons à noter que dans toutes nos enquêtes précédentes, nous avons effectivement également posé toutes les questions et fait tous les examens qui nous permettent pour chaque témoignage, d'établir si oui ou non, le « paranormal » a une part même minime dans sa vie, sous une forme ou une autre.

Nous lui avons demandé de nous parler de ses sentiments et émotions au moment de l'observation, elle nous a notamment indiqué qu'elle n'avait pas eu peur, et a demandé : « peur ? non, pourquoi avoir peur ? » Elle nous a indiqué qu'elle est en fait contente d'avoir pu voir quelque chose d'exceptionnel. Nous nous sommes enquis avec soin d'éventuelles conséquences physiologiques et comportementales qui auraient fait suite à cette expérience : il n'y a eu aucun effet, aucune conséquence sur son sommeil, pas de cauchemars, aucune nervosité.



Nous avons parlé de son parcours professionnel, ce qui nous a aidé à estimer qu'elle est une personne de grand sang froid, ayant été confrontée à de très nombreuses situations stressantes et émotionnellement perturbantes au cours de son activité professionnelle en tant qu'infirmière : elle a été confrontée aux urgences, aux accidents de la route et leurs victimes. Elle nous a expliqué que c'est une expérience éprouvante, mais que « quelqu'un doit le faire » et qu'elle ne se laisse pas (ou plus) facilement impressionner. Elle voyage beaucoup en tant que touriste (Grèce, Méditerranée), n'a pas d'ordinateur et ne se connecte pas à l'Internet. Tout ce que nous avons appris nous fait penser que nous avons affaire à une personne communicative, équilibrée, qui ne croit que ce qu'elle peut vérifier elle-même, qui a une grande force de caractère mais également une grande ouverture et curiosité d'esprit, disons le franchement, une personne qui force un certain respect.

## **Conclusion :**

Aucune preuve physique permettant de soutenir de manière irréfutable que le témoin a vécu exactement ou partiellement l'expérience qu'elle nous a décrite ne semble exister. Mais nous n'avons pas trouvé la moindre raison solide de douter de la véracité de son récit, et celui-ci pourrait être confirmé par un témoignage indépendant dans un proche avenir.

Nous ne proposons pour le moment en guise de conclusion que notre avis : le témoin nous a semblé sincère, et son récit ne s'adapte pas vraiment de façon satisfaisante à quelque explication triviale qui nous serait connue.

De plus, notre sentiment est que cette catégorie de rapport d'observation, si elle ne permet pas par exemple de prouver des visites extraterrestres de notre planète, est toutefois de celles qui nous font estimer que les rapports d'observations d'OVNIS posent un problème scientifique réel, digne d'attention et d'investigations poussées.

## **Suggestions :**

Nos prochains objectifs en rapport avec ce cas de rapport OVNI sont :

-d'interviewer le second témoin dans les prochains temps, et d'inclure les résultats de cette interview dans ce rapport, et dans ses conclusions.

-de nous rendre sur les lieux en compagnie de ce premier témoin au début de Janvier 2003 à une heure correspondant à celle de l'observation, et de la ré-interroger pour mettre à jour d'éventuelles inconsistances du récit ou au contraire d'en vérifier la constance au cours du temps.

-de tenter de localiser d'autres témoins, si les résultats des deux objectifs précédents font sens.



## Annexe 1 - notes manuscrites prises lors de l'entrevue entre le témoin et les deux enquêteurs

### Fichiers externes :

Cinq pages de notes manuscrites :

- XXXX-XXXXX-jan1995-notes-1.jpg
- XXXX-XXXXX-jan1995-notes-2.jpg
- XXXX-XXXXX-jan1995-notes-3.jpg
- XXXX-XXXXX-jan1995-notes-4.jpg
- XXXX-XXXXX-jan1995-notes-5.jpg

## Annexe 2 – dessins réalisés

### Fichiers externes :

Dessin réalisé par le témoin avant notre visite :

- XXXX-XXXXX-jan1995-Dessin-01.jpg
- XXXX-XXXXX-jan1995-Dessin-01.jpg
- XXXX-XXXXX-jan1995-Dessin-01.jpg

Dessins réalisée par nous mêmes après notre interview :

- XXXX-XXXXX-jan1995-Dessin-04.gif

## Annexe 3 - fiche de contact téléphonique

### Fichier externe :

- signalement\_telephonique\_d\_observation- XXXX-XXXXX-jan1995.doc

ou

- signalement\_telephonique\_d\_observation- XXXX-XXXXX-jan1995.pdf



## Annexe 4 – Appel à témoin

Reproduction de l'appel à témoin passé dans le journal régional « l'Alsace » le 10 Juillet 2002 et ayant amené le témoin à rapporter son observation :

### **INSOLITE**

#### **Un OVNI à Mulhouse ?**

La Fédération française d'ufologie vient d'être destinataire du témoignage d'un automobiliste relatant qu'il avait vu un objet volant non-identifié (OVNI), vendredi dernier, 5 juillet, vers 22 h 30, près de Mulhouse. Cet automobiliste circulait alors sur l'autoroute A 35 en revenant de Suisse, en direction de Colmar. Il raconte : « À hauteur de Mulhouse, j'ai observé dans le ciel un énorme objet volant, il s'agissait d'un triangle formé par trois lumières et une autre en cercle au milieu. Les couleurs étaient très pures et cela ressemblait à des néons en forme de cercle. L'objet ne faisait aucun bruit et se déplaçait lentement. Je me suis arrêté sur l'autoroute et ai observé le phénomène, j'ai été très impressionné lorsqu'il est juste passé au-dessus de moi. J'ai alors pu constater qu'il y avait également un corps avec ces trois lumières. J'ai appelé la police de Mulhouse mais apparemment j'étais le seul à signaler le phénomène. On était pourtant plusieurs sur l'autoroute... Je pense avoir vu l'objet à une centaine de mètres de hauteur et il devait faire au moins 100 m de côté. Je n'avais rien bu ce jour-là et je ne me drogue pas, c'est la première fois que je vois un tel phénomène et je suis sûr de n'avoir pas rêvé ».

La Fédération française d'ufologie (FFU) a été créée il y a un an par des personnes passionnées par l'étude des OVNI, et trois membres du comité directeur, Lucien Peloso, Patrick Gross et Evelyne Besserer, habitent dans le Haut-Rhin. Elle lance un appel aux autres personnes qui auraient vu l'OVNI dans le ciel mulhousien, vendredi soir. ●

#### **➔ CONTACTER**

**FFU : tél. 08.99.70.09.74. code 8484 ou 08.92.68.09.74. code 7265, ou 06.71.29.24.90. E. mail : FFU@wanadoo.fr**